

COMITÉ DIRECTEUR
Le 20 mars 2021 - Visioconférence
PROCÈS-VERBAL

- 1/ Approbation du procès-verbal du comité directeur du 5 mars 2021
- 2/ Présentation du nouveau site internet compétition et de la future base de données "résultats"
- 3/ Championnats de France 2021
- 4/ Classement des clubs
- 5/ Plan de relance
- 10/ Questions diverses

Sont présents :

Christian VANDENBERGHE	Président
François BANTON	Trésorier
Vincent BUSSER	Secrétaire Général
Martine SCOTTON	Secrétaire Générale-Ajointe
Bénédicte OUVRY	Vice-Présidente
Arnaud TIXIER	Vice-Président
Anne TOLLARD	Vice-Présidente
Audrey DALL'ACQUA	Membre du bureau fédéral
Myriam GOUDET	Membre du bureau fédéral
Philippe LOT	Membre du bureau fédéral
Richard MOUCHEL	Membre du bureau fédéral
Jérémie AZOU	Membre du comité directeur
Cédric BERREST	Membre du comité directeur
Marie-Laurence COPIE	Membre du comité directeur
Claude DUBOULOZ	Membre du comité directeur
Eleanor FORSHAW	Membre du comité directeur
Sophie GAUTIER-GUYON	Membre du comité directeur
Pierre GOUDET	Membre du comité directeur
Stéphane GUERINOT	Membre du comité directeur
Gaëlle IRAGNE	Membre du comité directeur
Arnaud JUILLET	Membre du comité directeur
Marine LERICOLAIS	Membre du comité directeur
Guylaine MARCHAND	Membre du comité directeur
Francis PELEGRI	Membre du comité directeur
Soizick PEROT	Membre du comité directeur
Pierre TRICHET	Membre du comité directeur
Alain WACHE	Membre du comité directeur

Total : 27 votants

Assistent : Sébastien ROURE Président de la commission indoor
Juliette DUCHEMIN Chargée de développement
Angèle FRAZZETTA Chargée de projet digital
Vanessa LETE Secrétaire de Direction

Michel ANDRIEUX Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine
Stéphane CHEVAUCHET Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté
Nicolas JOLLY Président de la Ligue Centre-Val-de-Loire
Jacques DECRIEM Président de la Ligue Hauts-de-France
Frédéric ANDOLFI Président de la Ligue Ile-de-France
Jean-Raymond PELTIER Président de la Ligue Grand-Est
Fabien SAINT-VANNE Représentant V. ALLIGIER Président de la Ligue PACA
Luc PONCELET Président de la Ligue Occitanie

Excusés : Fabrice MOREAU Membre du comité directeur
Patrick RANVIER Directeur Technique National
Pedro FERREIRA Président de la commission tourisme et loisir sportif

Luc BODENNEC Président de la Ligue Bretagne
Arnaud CARROLAGGI Président de la Ligue Corse
Hubert BRAUD Président de la Ligue Pays de la Loire
Sylvain HOCHÉ Président de la Ligue de Martinique

Le Président ouvre la séance à 13h30.

1/ Approbation du procès-verbal du comité directeur du 5 mars 2021

Ce procès-verbal sera soumis à l'approbation lors de la prochaine réunion.

2/ Présentation du nouveau site internet compétition et de la future base de données "résultats"

A.Frazzetta, Chargée de projet digital à la FFA, présente et commente le nouveau site internet compétition et la future base de données des résultats (Annexe 1).

Après un travail d'analyse des cibles touchées par les développements (Le rameur, le Coach, la famille, les structures), nous travaillons à développer des sites et fonctionnalités qui permettent de répondre aux attentes de chacun.

Sur le site des compétitions, il est question de moderniser celui existant de Time-Team, de le mettre aux couleurs de la FFA et de le rendre visible sur tous les supports, surtout sur mobile. De permettre d'apporter toutes les informations concernant la compétition dans un seul endroit. Concernant la base de données résultats, il est précisé que les données vont être collectées depuis 1996 et les compétitions nationales vont être recensées par Time Team pour harmoniser l'ensemble des résultats.

Le but est de recenser tous les résultats de toutes les manifestations et également de calculer le classement des clubs tout au long de l'année après chaque compétition.

S. Roure : ce site web implique un site supplémentaire, cela pourrait être plus cohérent sous forme d'applications.

A. Frazzetta indique qu'il s'agit de moderniser l'existant et que le site sera consultable à partir d'un smartphone.

B.Ouvry souligne qu'un travail de refonte du site fédéral a été initié.

A. Frazzetta ajoute que ce travail de refonte est programmé sur 2 ans. Le but est d'harmoniser tous les univers développés par la FFA : indoor, scolaire, time team...

E. Forshaw : est-ce que cela va impacter les fonctionnalités du backoffice time team, est-ce qu'il faut prévoir des formations pour les arbitres qui vont utiliser ce système lors des régates ?

Il est précisé que Time Team développe ce site, rien ne changera.

N. Jolly s'interroge sur la pertinence concernant la partie météo et la responsabilité engagée à fournir de telles informations.

A. Frazzetta : Time Team a déjà développé un partenariat avec un site de météorologie. Il y aura un indicatif sur les conditions météorologiques à travers cette application.

S. Roure précise qu'il faut être prudent sur les indications météorologiques car les conditions impliquent une décision du comité d'équité.

M. Lericolais : cela peut impacter sur les décisions du jury et amener des confusions.

Une discussion s'en suit sur ce point et sur les disparités des bassins.

A. Tixier : le site est une source d'information. Cette option "météo" est à titre indicatif.

R. Mouchel : est-il envisageable que le site intègre les résultats des régates labellisées mer et propose un classement provisoire des clubs chaque lundi ?

3/ Championnats de France 2021

A.Tixier interroge le comité directeur sur le maintien, l'annulation ou le report des manifestations nationales.

S. Chevauchet indique qu'à Mâcon, les autorités locales ont demandé le maintien du championnat de France master. Toutefois, s'il y a report les autorités souhaitent avoir une information au minima 15 jours avant.

N. Jolly a interrogé son ETR, aucune décision claire : si annulation précoce, il y aura une déception et si un report est envisagé à la rentrée cela aura-t-il un impact pour la réouverture des clubs ?

A.Tixier : il y a la problématique logistique des organisateurs à considérer. A ce jour, toutes les compétitions pour les sportifs amateurs sont interdites.

Le bureau fédéral est très partagé sur le fait d'annuler les manifestations jusqu'en juillet ou les reporter à la rentrée.

S. Perot : il est nécessaire d'attendre le retour des décisions gouvernementales qui viennent d'être prises.

Il faut saisir l'opportunité de la rentrée qui laisse envisager que les personnes vont vouloir aller vers un sport d'extérieur.

A.Tixier rejoint S. Perot mais il faut être vigilant pour les jeunes catégories.

A. Wache : l'annulation des manifestations va avoir de lourdes répercussions au niveau des clubs. Il est actuellement interdit d'organiser des manifestations nationales mais la possibilité d'organiser des rencontres sportives est envisageable. Il faut recréer une dynamique sportive.

Il est nécessaire de trouver d'autres modes compétitifs afin de proposer une offre sportive compétitive et ne pas perdre les rameurs actuels.

F. Banton partage le point de vue de A. Wache et propose d'organiser une manifestation lors de la semaine du 14 juillet et de regrouper toutes les catégories sur une manifestation unique.

A.Tixier : il peut être également imaginé d'organiser des manifestations régionales, locales afin de minimiser les déplacements des clubs.

P. Trichet : il ne faut pas se fermer à des perspectives de compétitions

A.Dall'acqua : il est important de proposer des animations aux jeunes étant donné que nous avons proposé un championnat indoor plutôt tourné vers les adultes, seniors et quelques J14.... ce qui signifie que nos jeunes n'ont rien fait depuis 2 ans.

M. Andrieu : les ligues doivent créer des animations.

A.Wache insiste sur le fait qu'il ne faut pas cibler sur une catégorie d'âge. A ce jour chez les seniors, on arrive à une désespérance.

Le comité directeur est favorable à organiser une semaine de compétition en juillet.

Les organisateurs seront sollicités pour connaître la faisabilité d'un tel événement.

A.Tixier et V.Busser soumettent l'envoi d'un questionnaire aux ligues ou directement aux clubs pour connaître leurs souhaits.

F. Saint-Vanne évoque les difficultés d'organisation du championnat de France de Beach Rowing à Marseille liées au désensablement de la plage qui accueille la compétition.

R. Mouchel rappelle que le sujet a été évoqué lors d'une réunion avec les organisateurs et précise qu'un courrier sera adressé à la Mairie de Marseille afin de connaître rapidement la faisabilité de cet événement dans cette ville.

Une solution de repli pourrait être envisagée sur la Seyne-sur-Mer.

R. Mouchel souhaite que le comité se prononce sur le report éventuel du lieu de compétition, à la Seyne-sur-Mer, dans le cas où Marseille soit en incapacité d'en assurer l'organisation.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ LE REPORT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BEACH ROWING A LA SEYNE-SUR-MER EN CAS D'INCAPACITÉ DE MARSEILLE A L'ORGANISER (27 voix/27 présents).

Concernant les autres manifestations nationales, le comité directeur se prononcera sur leur annulation ou report le 17 avril.

4/ Classement des clubs

P. Lot indique que la commission des compétitions propose que les classements "performance", "jeune" et "mer" soient suspendus sur 2021. Richard Mouchel confirme que la commission mer est favorable à la suspension du classement « mer ». Seul le classement "indoor" est maintenu.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ CETTE PROPOSITION (27 voix/27 présents).

5/ Plan de relance

J. Duchemin, chargée de développement à la FFA, et A. Frazzetta présentent le plan de relance (annexe 2) à destination des clubs.

C.Vandenberghe et V. Busser remercient le service développement et communication.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ LE PLAN DE RELANCE PRESENTE (27 voix/27 présents).

6/ Questions diverses

ANS :

F. Banton indique qu'une fois le projet fédéral et le PSF validé (PSF = ensemble des actions de développement du projet fédéral), il appartiendra aux ligues :

- de décliner le projet fédéral en projet territorial, incluant l'ensemble des CD de chaque ligue.
- de communiquer à la fédération la constitution de la commission ANS de la ligue.

Il est proposé que dans chaque ligue, la commission soit composée :

- du président de ligue ou son représentant,
- du cadre technique d'État ou du cadre régional de droit privé,
- d'un président de CD,
- d'un président de club,
- d'un technicien de club.

Les ligues et les CD auront jusqu'au dépôt de leur demande ANS pour finaliser leur projet territorial et l'envoyer à la fédération.

Les éléments seront précisés très prochainement afin que les ligues puissent constituer les commissions le plus rapidement possible car la FFA devra transmettre ces compositions à l'Agence ainsi que la constitution de la commission nationale avant toute ouverture de la campagne.

La campagne pourrait se dérouler selon l'échéancier suivant :
Ouverture de la campagne : Jeudi 15 avril 2021
Clôture de la campagne : lundi 17 mai 2021
Étude des dossiers par la FFA : lundi 17 mai au vendredi 25 juin 2021
Transmission des dossiers à l'ANS : mercredi 30 juin 2021
Paiement par l'ANS et envoi des notifications (d'accord et de refus) : juillet/août 2021

Les items des actions des ligues, des comités départementaux et clubs ne sont pas arrêtés mais ils seront reconduits à l'identique de la campagne 2020.
Pour la justification des actions 2020, une communication sera faite aux structures dès la semaine prochaine.

G.Purier et F. Banton sont en charge de ce dossier.

Un comité directeur dédié aux modalités d'organisation de la campagne ANS se tiendra le lundi 12 avril.

Assemblée Générale du 29 mai :

P. Trichet souhaite connaître les modifications de statuts qui seront apportés à l'AG de mai 2021.
M. Scotton précise que les textes sont en cours de relecture. Un toilettage de ces textes sera proposé au comité directeur puis soumis au vote de l'assemblée générale.

FFSU : Challenge indoor

ML. Copie informe que la CMN s'interroge sur l'annulation de cette manifestation. Elle sollicite l'avis du comité.
A.Tollard indique que cette manifestation étant organisée sous l'égide de la FFSU, la FFA n'a pas à donner d'avis.

Membres honoraires

S. Gautier-Guyon, en référence aux articles 33 et 34 du règlement intérieur de la FFA, demande s'il est envisagé de porter à l'honorariat de nouveaux membres et de décerner la Grande Médaille d'Or.
A. Tollard répond positivement de même qu'il est étudié la nomination de la Grande Médaille d'Or 2020.

Directeur des équipes de France/Consultant haut niveau

S. Gautier-Guyon demande si des plafonds de salaires ont été fixés pour le recrutement de ces deux personnes et demande si ces salaires pourront être discutés en comité directeur.
C. Vandenberghe indique que ces salaires seraient couverts par l'ANS et qu'à ce jour rien n'est conclu concernant ces deux postes. La priorité actuelle est le recrutement d'un DTN.
Le budget prévisionnel prévoit deux postes pour lesquels l'ANS peut engager des subventions dans le domaine de la haute performance.
S. Guerinot demande comment sera effectué le recrutement du DEF.
Le Président précise qu'une fiche de poste sera définie avec le DTN pour l'appel à candidature au niveau national et international.

Directeur technique national

C.Berrest demande où en est le recrutement sur ce poste.
C. Vandenberghe précise que toutes les candidatures ont été entérinées et validées par la direction ministérielle des sports. Les entretiens devraient débuter la semaine prochaine.
Il est important de retrouver un fonctionnement normal entre la FFA et la DTN.

Tests nationaux

S. Roure se dit inquiet car cette manifestation s'est déroulée sans arbitrage et que l'on peut s'interroger sur le respect de la réglementation.
A. Tixier indique que 6 arbitres étaient présents et que des bénévoles assuraient la sécurité.

C. Vandenberghe remercie la ville de Libourne et le Club Nautique de Libourne.

Comité directeur

Lundi 12 avril 2021

Samedi 17 avril 2021

La séance est close à 16h00.



Vincent Busser
Secrétaire Général

Diffusion : Comité directeur, Président.es de ligues